

Convention de Partenariat pour la délocalisation d'un diplôme en management entre l'Université Lille 1 - Sciences et Technologies (France) et du Groupe Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises' (ISCAE) (Maroc)

Applicable au diplôme correspondant :

Master 2 Management et Commerce International, parcours Commerce et Management des Affaires Internationales (CMAI) de l'Université Lille 1

Préambule

En conformité avec les règlements en vigueur dans chaque pays, il est conclu, entre l'ISCAE et l'Université Lille 1, un accord de partenariat dont l'objet est la délocalisation du Master 2 Commerce et Management des Affaires Internationales (CMAI).

Entre

L'Université Lille 1 – Sciences et Technologies, ayant son siège, Cité Scientifique 59650 Villeneuve d'Ascq, France, représentée par le Professeur Philippe Rollet, en qualité de Président d'Université,

et

Le Groupe 'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises' (ISCAE), Etablissement Public d'Enseignement Supérieur, Route Nouasseur km 9.5 – BP 8114 – Casablanca Oasis (Maroc), représenté par son Directeur Général Mohamed EL MOUEFFAK,

Cette convention de coopération est conclue afin d'appuyer le développement de formations universitaires marocaines dans le domaine du management international.

Les contenus des formations, les conditions d'accès et d'obtention du diplôme seront comparables à ceux qui sont définis pour le diplôme de l'Université de Lille1, objet de la présente convention.

Objectifs

Le projet vise à contribuer à la formation de futurs managers en leur fournissant une compréhension approfondie du contexte économique marocain et international.

Responsabilités

L'Université Lille 1 est le maître d'œuvre pédagogique du projet et assure la direction des études du diplôme.

L'ISCAE met en place, en lien avec l'UL1, une équipe pédagogique pour participer à la réalisation de cette formation.

Modalités de mise en œuvre

Article 1 – Direction du programme

Chaque partenaire nomme au sein de son institution un enseignant responsable de la formation délocalisée. Les deux responsables codirigent la formation.

Les directeurs coordonnent les différents aspects pédagogiques du programme : la liste des cours assurés par chacune des parties et décrite à l'annexe 1 de la présente convention, la sélection des candidats, le recrutement des enseignants, le suivi des interventions, en plus des autres obligations stipulées dans cette convention.

Article 2 – Conditions d'admission et de sélection des étudiants

L'objectif du Groupe ISCAE est de former annuellement environ 20 à 30 étudiants. Le nombre minimum d'étudiants pour ouvrir la formation est de 15.

La candidature au Master 2 est ouverte à tout candidat ayant validé une première année de Master. Les deux établissements contractants s'engagent à garantir un mode et des critères de recrutement des étudiants équivalents à ceux mis en place à l'Université Lille 1.

Le dossier de candidature de chaque étudiant, spécifique à ce programme, comprendra en particulier :

- Son parcours antérieur ;
- Ses relevés de notes depuis l'entrée à l'Université ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Une lettre de motivation.

Article 3 – Comité de Sélection

Un Comité de Sélection conjointe sera mise en place. Ce comité de sélection s'entendra sur les pré-requis des étudiants, sur la sélection et le nombre d'étudiants admissibles chaque année au diplôme concerné.

Article 4 –Inscription des étudiants

Les étudiants participant à la formation s'inscriront à l'Université Lille 1 et y acquitteront les droits de scolarité au tarif en vigueur. Ils seront simultanément inscrits à l'ISCAE en vue de l'obtention du diplôme local.

Les dossiers d'inscription administrative sont transmis par l'Université Lille 1 à l'ISCAE au plus tard le 8 septembre de l'année universitaire concernée.

Les dossiers d'inscription dûment complétés doivent être retournés par l'ISCAE à l'Université Lille 1 au plus tard le 15 novembre de l'année universitaire concernée. Les dossiers d'inscription administrative transmis après le 15 novembre ne pourront être acceptés. Les dossiers déclarés incomplets devront être régularisés dans les meilleurs délais.

L'ISCAE s'engage à centraliser et vérifier la complétude des dossiers d'inscription administrative. Lorsque les dossiers sont complets, elle procède à un envoi centralisé à l'Université Lille 1.

Article 5 – Organisation des enseignements

Le Master 2 spécialité Management du Commerce International est un parcours de formation continue. Il permet aux participants d'acquérir et/ou de consolider les compétences requises en matière de management international.

Il s'agit principalement des compétences suivantes:

- Techniques pointues de gestion à l'international;
- Savoir-faire professionnel en matière de commerce et des finances internationales.

Les cours (de 12h chacun) ont lieu les vendredis et samedis en raison des contraintes professionnelles des participants marocains.

Le programme de l'année sera le suivant :

- Les séminaires assurés par des enseignants de la FSES de Lille 1
- Les séminaires assurés par les enseignants de l'ISCAE :
- Une étude de terrain
- La thèse professionnelle

Article 6 – Comité de suivi, examens et contrôle des connaissances

Un comité de suivi composé des responsables de formation veillera aux modalités de contrôle des connaissances et aux soutenances des thèses professionnelles.

Pour valider l'année du master, l'étudiant devra obtenir 60 ECTS correspondant aux unités d'enseignement (voir Annexe 1).

La thèse professionnelle doit obtenir un minimum de 10/20 et chaque cours aussi (10/20).

La thèse professionnelle pourra faire l'objet d'une soutenance devant un jury composé de membres des deux établissements partenaires. En cas de difficultés, les soutenances pourront se faire par visioconférence.

Conditions financières

L'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises assure la prise en charge des prestations suivantes :

- Mise à disposition des locaux administratifs et de locaux d'enseignement pour la formation
- Entretien des locaux
- Garantie du service comptable
- Rémunération des enseignants et des intervenants (ISCAE) au sein du Master délocalisé
- Les frais de mission (visas, transport, hébergement et repas) des enseignants-chercheurs et des intervenants de la FSES de l'Université Lille 1.

La Faculté des Sciences Economiques et Sociales assure la prise en charge des heures d'enseignement et de co-encadrement des mémoires de fin d'études de ses enseignants. Le paiement s'effectuera conformément au tarif officiel en vigueur pratiqué dans l'administration française.

L'ISCAE s'engage à verser à l'Université Lille 1 la somme correspondante aux droits de scolarité par année universitaire et par étudiant administrativement inscrit à l'Université Lille 1. Les droits de scolarité sont fixés chaque année universitaire par arrêté du Ministère Français de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Dès lors que la liste des étudiants inscrits sera éditée - au plus tard le 30 novembre de l'année universitaire concernée - l'Université Lille 1 fait parvenir à l'ISCAE la facture correspondante, accompagnée de la liste des étudiants administrativement inscrits. Le paiement intervient dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

Les étudiants dont l'inscription administrative n'aura pas pu être arrêtée au 30 novembre de l'année universitaire concernée feront l'objet d'une facturation dans les mêmes conditions au plus tard le 31 mai de l'année universitaire concernée.

Le versement sera à effectuer sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de l'Université Lille 1 :
Numéro IBAN FR 10071 59000 00001003892 66
BIC TRPUFRP1 ouvert à la DRFIP du Nord 82 avenue Kennedy 59000 LILLE.

Contestations et litiges

Tout litige relevant de la présente convention, son exécution ou sa résiliation, ainsi que les litiges concernant l'ajout d'éléments complémentaires ou son adaptation à de nouvelles conditions, seront résolus par un accord mutuel. A défaut d'un tel accord, les parties soumettront le litige aux Présidents des Universités contractantes.

Modalités, durée et début de l'accord

Le présent accord est rédigé en deux (02) exemplaires originaux en français.

Cet accord est conclu pour une durée de quatre (04) ans, à l'issue de laquelle l'accord sera révisé. Cet accord prend effet à dater l'année universitaire 2015/2016.

La révision du présent accord peut être demandée à tout moment par les parties contractantes et soumis à nouveau aux instances supérieures compétentes des deux établissements.

Villeneuve d'Ascq, le _____ 2015

Casablanca, le _____ 2015

Pour l'Université Lille 1
Sciences et Technologies

Pour le Groupe 'Institut Supérieur de Commerce et
d'Administration des Entreprises'

Le Président,

Le Directeur Général,

Professeur Philippe ROLLET

Professeur Mohamed EL MOUEFFAK

Annexe 1
Programme d'études indicatif du Master Master 2 Commerce et Management des Affaires Internationales pour 2015-2019

Les cours effectués par des enseignants de la FSES de l'Université Lille 1 sont inscrits en gras (UE 3)

Sem	UE	Matière	CM	Nom	ECTS
3	1. Economie	Principes d'économie	12	ISCAE	2
			12		2
3	2. Commerce international	Tableaux de bord de la fonction commerciale	12	ISCAE	2
3	2. Commerce international	Multinationale et pratique du Comex	12	ISCAE	2
3	2. Commerce international	Achats et logistique	12	ISCAE	2
3	2. Commerce international	Audit à l'international	12	ISCAE	2
			48		8
3	Finance	Finance pour les managers	12	ISCAE	1
3	Finance	Pratiques bancaires à l'international	12	ISCAE	1
			24		2
3	Normes	RSE et normes internationales	12	ISCAE	1
3	Normes	Entreprises commerciales et contrats d'affaires internationaux	12	ISCAE	1
3	Normes	Normes techniques et compétitivité	12	ISCAE	1
			36		3
3	Management	Management stratégique et internationalisation des entreprises	12	ISCAE	1
3	Management	GRH à l'international	12	ISCAE	1
			24		2
3	Intelligence du monde	Afrique subsaharienne et monde arabe	12	ISCAE	1
3	Intelligence du monde	Approche des marchés américains	12	ISCAE	1
3	Intelligence du monde	Veille et intelligence économique	12	UL1	2
			36		4
3	Marketing	Marketing opérationnel	12	ISCAE	1
3	Marketing	Marketing international stratégique	12	ISCAE	1
3	Marketing	Négociation commerciale	12	UL1	2
			36		4
3	Recherche	Méthodologie de la recherche	24	ISCAE	5
			24		5
					30
4	Recherche	Thèse professionnelle			25
4	Etude de terrain	Rapport d'étonnement			5
					30
		TOTAL	240		60